



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aract

— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Île-de-France



Les entreprises face au télétravail, défis, adaptations et opportunités

CRIS - 31 Mars 2026



Présentation de l'Anact

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail : Anact

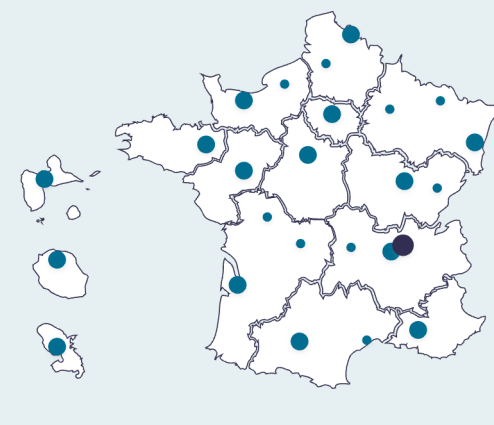
La mission de l'Anact : améliorer les conditions de travail

- En agissant notamment sur
l'organisation du travail et
- les relations professionnelles
- dans un cadre paritaire
- par la prise en compte du travail
réel

Créée il y a 50 ans, l'Anact est

un établissement public sous tutelle du
Ministère du travail
administré par l'Etat
avec les partenaires sociaux

composé d'un siège
national à Lyon et
de 16 délégations
en région



Que faisons-nous ?

Nos modes d'action

- Accompagnement d'entreprises (pour une structure ou plusieurs)
- Formation
- Diffusion d'outils et méthodes
- Conception et animation de dispositifs territoriaux ou sectoriels
- Etudes, veille



Nos thèmes de travail prioritaires

- Démarches qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- Prévention de l'usure professionnelle
- Accompagnement des mutations du travail (transition écologique, numérique, télétravail...)
- Appui au dialogue social
- Égalité professionnelle
- Difficultés de recrutement et de fidélisation

... en priorité dans les TPE-PME

#2

Les ressources de l'ANACT pour les TPE- PME

Télétravail et organisations hybrides

Un autodiagnostic au service du dialogue dans les TPE-PME



ORGANISATION HYBRIDE ET TÉLÉTRAVAIL



Cet outil d'autodiagnostic permet aux TPE / PME de faire un état des lieux sur les transformations du travail induites par le télétravail et l'organisation hybride, et d'identifier des axes d'amélioration concrets. Pensé comme un outil de dialogue interne, il est souhaitable de pouvoir échanger en équipes et / ou entre direction et représentants des salariés sur les réponses à apporter tout au long du questionnaire

← Revenir à la page d'accueil

Continuer →

Nos partenaires

Cet auto diagnostic, financé par la DRIEETS IDF, a été réalisé par l'Aract Ile de France avec les partenaires du PRST4 IDF (Plan régional Santé travail) : MEDEF-GIM IDF, CFDT, CFE-CGC, CIAMT, MSA 75, EFFICIENCE SANTÉ AU TRAVAIL, PREVEAM, DRIEETS.



Questionnaire ORGANISATION HYBRIDE ET TÉLÉTRAVAIL

CHOISIR UNE THÉMATIQUE



0/7

ESPACES ET LIEUX DE TRAVAIL



0/8

ORGANISATION DES TEMPS ET CHARGE DE TRAVAIL



0/8

ÉQUIPEMENTS, OUTILS NUMÉRIQUES



0/6

MANAGEMENT ET ORGANISATION DU TRAVAIL



0/7

RAPPORT AU COLLECTIF



0/7

SANTÉ AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES

Voir mes résultats →

REMP LISSEZ LA BOITE À OUTILS GRÂCE À L'OB TENTION DES BADGES EN COM PLÉTANT T OUS LES

Capture d'écran

Quelques ressources complémentaires

- Page du site Anact : [Télétravail](#)
- Autodiagnostic : [Organisations hybrides et télétravail](#)
- Webinaire : [comment mieux intégrer les conditions de travail dans les négociations collectives ?](#)
- Guide Télétravail : [10 recommandations pour négocier un accord ou élaborer une charte](#)
- Jeu : « [les essentiels Télétravail](#) »

Toutes les ressources sur <https://www.anact.fr/>

Contact : Sandrine Aboubadra-Pauly - s.aboubadra-pauly@anact.fr

Merci de votre attention